

## 1. Introduction

Le projet pédagogique et artistique de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège s'inscrit dans la continuité de celui de la Ville de Liège, son pouvoir organisateur. Nos finalités éducatives sont l'ouverture, la créativité, la liberté, la responsabilité, l'autonomie, l'esprit critique, l'égalité, la solidarité, l'authenticité, l'épanouissement personnel, la compétence et l'efficacité. Notre école veille à former des femmes et des hommes libres et critiques, capables de décider et d'assumer leurs responsabilités en toute autonomie et dans le respect d'autrui.

Ce projet est destiné à rencontrer ces finalités et à expliciter les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif.

## 2. Qui sommes-nous ?

Prolongeant un enseignement artistique créé à Liège par le Prince-Evêque Charles François de Velbruck en 1775, l'Académie Royale des Beaux-Arts assure la formation dans le domaine des arts visuels et de l'espace au cœur de la cité ardente depuis sa création officielle en 1836. L'Académie dite « du soir » fait partie de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) régit par le décret du 6 juin 1998 qui fixe ses objectifs et structures. Son objectif essentiel est l'épanouissement des facultés créatrices personnelles de l'élève, fondées sur le développement d'une culture, d'une expression et d'une sensibilité artistiques.

Dans un bâtiment historique implanté au cœur de la ville et construit pour la pratique artistique, l'Académie partage ses installations avec l'ESA – Beaux Arts de Liège (Ecole supérieure des arts) et le centre d'enseignement Léonard DeFrance (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés d'humanités artistiques) dans une cité reconnue pour son dynamisme culturel et sa joie de vivre.

## 3. Qui sont nos élèves ?

L'Académie accueille des personnes de tous âges et de toutes conditions sans aucun pré-requis. Avec une réelle volonté de mixité générationnelle et socio-culturelle, l'amateur comme le professionnel y trouve un espace propice à son épanouissement au travers de la création artistique.

*« L'Académie pourquoi ? Durant trente ans, j'ai enseigné l'histoire de l'art et l'esthétique à l'aca soir à des personnes de tous âges. Elles pouvaient enfin réaliser leur rêve : dessiner, peindre, sculpter, photographier, graver, illustrer, tisser, informer. Il y avait dans la classe à gradins, des chirurgiens, des tailleurs de pierre, des ingénieurs, des ouvriers, des psychologues, des employés, des professeurs, des êtres venus de tous les horizons que le désir de créer, de donner forme à leur vie avait réunis et rendus rapidement complices. »,*  
Guy Vandeloise – professeur d'Histoire de l'art et d'analyse esthétique de 1975 à 2002.

#### 4. Quels sont nos objectifs ?

Les finalités de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit consistent à :

1° - concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques.

2° - donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle.

3° - offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur.

Les professeurs-artistes constituent une équipe pédagogique soudée dont le but est d'amener progressivement chaque élève à dégager son potentiel artistique spécifique par des stratégies pédagogiques adaptées à la singularité de chacun. Des balbutiements du débutant au perfectionnement des avertis, l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège mettra tout en œuvre pour transmettre à chacun les savoirs et expériences nécessaires à l'élaboration progressive de son projet artistique visant, au final, à l'autonomie de recherche et de création.

Par la mise en œuvre d'une pédagogie active qui veille à développer de manière dynamique et personnalisée les potentiels spécifiques à chaque élève, notre Académie veille à mettre en place les conditions d'apprentissage adéquates à l'éclosion de leur personnalité artistique.

#### 5. Quelles sont nos spécificités ?

L'Académie, située dans un bâtiment d'exception, dispose de vastes espaces de qualité propices à l'articulation pédagogique autour de l'atelier : lieu d'expérimentation, de construction, de stimulation et de réalisation personnelle et collective. Il est un lieu de transdisciplinarité où se construit la singularité de toute proposition artistique.

En l'entourant de tous les moyens de diffusion du savoir dont elle dispose, en multipliant les expériences et rencontres artistiques par le biais d'une pédagogie de compétences axée sur le déploiement de leur curiosité et usant au maximum des supports potentiels que notre époque met à disposition, sans pour autant renoncer aux héritages pérennes des richesses du passé, l'élève est plongé dans un creuset apte à le nourrir de ces multiples confrontations et expérimentations.

Rencontres avec des artistes et des professionnels, workshops, visites d'expositions, voyages culturels mais aussi mise en contact pratique avec le milieu de l'art via l'organisation d'expositions et d'expériences intra et extra muros sont autant d'expériences dont l'élève pourra s'enrichir. Un enrichissement qui se complètera par les nombreux échanges entre les trois écoles présentes dans l'établissement : professeur.e.s, élèves et étudiant.e.s de tous niveaux participent en effet au dynamisme de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège.

## 6. Comment nos cours sont-ils organisés ?

Les cours artistiques de base sont structurés en quatre filières et en groupe d'année d'études :

- a) La filière préparatoire, destinée aux élèves de 12 à 14 ans, comprend les cours d'initiation aux pratiques, langages et expressions artistiques.
- b) La filière de formation, destinée aux élèves de 15 à 17 ans et aux adultes dès 18 ans, comprend les premières années de cours artistiques.
- c) La filière de qualification comprend les années terminales des cours artistiques du cursus court (3 ans) et donne lieu à un certificat.
- d) La filière de transition comprend les années terminales des cours artistiques du cursus long (6 ans) et donne lieu à un diplôme.

En annexe, un schéma de la structure des filières et des années.

## 7. Comment nos élèves sont-ils évalués ?

L'élève est évalué en fonction des objectifs d'éducation et de formation artistiques et des socles de compétences définis dans les programmes de cours. Les compétences de l'élève sont évaluées en fonction des objectifs suivants :

- a) L'intelligence artistique de l'élève, à savoir sa capacité de perception de la cohérence d'un langage artistique.
- b) La maîtrise technique de l'élève, à savoir sa capacité de dominer l'utilisation des éléments techniques propres à chaque spécialité.
- c) L'autonomie de l'élève, à savoir de découvrir, de développer et de produire seul une activité artistique de qualité équivalente à celle que la formation lui a permis d'atteindre.
- d) La créativité de l'élève, à savoir sa capacité de se servir librement d'un langage artistique connu de lui ou élaboré par lui en vue d'une réalisation originale.

L'élève fait l'objet d'une évaluation continue et attentionnée pendant tout son cursus. Basées sur un dialogue constructif, ces évaluations sont principalement formatives mais peuvent revêtir un caractère certificatif à certains moments du cursus. La fiche annuelle d'évaluation est consultable par l'élève à sa demande.

## 8. Conclusion

*"... un artiste, c'est quelqu'un qui fait quelque chose à partir de son désir, et non à partir de la demande sociale (...). Et devenir artiste, c'est apprendre à être le porte flambeau d'une éthique de la liberté et du désir qui n'est peut-être réalisable que dans le champs de l'art mais qui devrait servir de boussole à la société entière."*, Thierry de Duve, « Faire école », Presses du Réel, 1992, Paris.